

	DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Envoyé en préfecture le 09/07/2021 Reçu en préfecture le 09/07/2021 Affiché le 09 JUIL. 2021 ID : 078-200071074-20210706-2021083-DE
		Séance du 06/07/2021

Le 6 juillet 2021 à 19h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes les « Portes de l'Île-de-France », légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au **Centre Culturel Louis JOUVET à Bonnières-sur-Seine**, sous la présidence de M. Alain PEZZALI.

Date de convocation :	06/07/2021	Nombre de membres du conseil communautaire	
Date de publication :	29/06/2021	Statutaires : 36 En exercice : 36	Présents : 24 Pouvoirs : 7 Votants : 31

Étaient présents (24 personnes, formant la majorité des 36 conseillers en exercice) :

Bennecourt
Jocelyne MANN

Cravent
Jacky JOUBERT

Moisson

Blaru

Freneuse
Ghislaine HAUETER
Alain PARMENTIER

Neauphlette
Jean-Luc KOKELKA

Boissy-Mauvoisin

Myriam TLEMSANI
Corinne MANGEL

Notre Dame de la Mer
Michel CHEVALLIER (S)

Bonnières-sur-Seine
Jean-Marc POMMIER
Gaëlle AUFFRET
Jean-Luc COQUEREL
Cyril SAMSON

Gommecourt
Gérard SOLARO

Saint-Illiers la Ville
Christine NOEL

Limetz-Villez
Patricia GOSSELIN
Philippe GREAUME

Saint-Illiers-le-Bois
Jean-Louis FOURNIER

Bréval
Thierry NAVELLO
Jean-Pierre SIMENEL
Maryse MAUGUIN

Lommoye
Antoinette SAULE

La Villeneuve-en-Chevrie
Alain PEZZALI

Chaufour-lès-Bonnières
Patrice PREAUX

Ménerville
Sylvain THURET

Ont donné procuration :
M. REGNAULT à M. POMMIER
Mme DUFOIX à Mme TLEMSANI
M. OBRY à M. GREAUME
Mme ROLLIN à M. SOLARO
M. DUMONT à Mme MANN
Mme DAUPLEY à M. COQUEREL
Mme CAILLABET à Mme AUFFRET

Étaient absent(e)s :
M. Thierry LAMY
M. Alain GAGNE
M. Nicolas DUVAL
M. Adrien LESEC
Mme Cécile DEBON

Délibération n°2021/083 : Règlement de la déchetterie intercommunale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes les « Portes de l'Île-de-France » ;

Vu la délibération n°2017-35 du 24 janvier 2017 approuvant le règlement de la déchetterie Communauté de Communes les « Portes de l'Île-de-France » ;

Vu la délibération n°2018/058 du 26 juin 2018 portant sur la modification le règlement de la déchetterie de la Communauté de Communes les « Portes de l'Île-de-France » ;

Considérant le projet du règlement de la déchetterie intercommunale annexé ;

Monsieur le Président propose d'actualiser le règlement de la déchetterie.

Il indique que la commission « déchets » a rédigé un projet de règlement actualisé.

Après avoir entendu Monsieur le Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le nouveau règlement de la déchetterie intercommunale annexé.

Bonnières-sur-Seine, le 6 juillet 2021.

Le Président,



Alain PEZZALI
Maire de La Villeneuve-en-Chevrie